



Compte rendu Assemblée Générale 2017 - 2018

Le président, en avant-propos, a remercié de leur présence toutes les personnalités, ainsi que les résidents et familles, puis a présenté les vœux de santé et réussite au nom de toute l'équipe GM.

Puis le président a remercié de leurs présences :

- M. Patrick Chauvet
 - Président du conseil d'administration de l'EHPAD,
 - Maire de Buchy,
 - Conseiller Départemental du Canton
 - Vice-Président du Conseil Départemental.
- M. Duval Jean Michel, maire de Saint Germain des Essourts
- M. Carpentier Jean Pierre, maire de St Aignan sur Ry
- Mme Fouray Éveline
 - Membre du conseil d'administration de la «Caisse Locale du Crédit Agricole»
 - Conseillère municipale de Longuerue

Puis le président poursuit en excusant :

- M. Daniel Lefebvre
 - Maire adjoint de Buchy, membre du conseil d'administration de l'EHPAD.
 - Président du comité des fêtes de Buchy
- Mme Joutel Corinne, maire de Longuerue
- Mme Drouhin Béatrice, maire de Sainte Croix sur Buchy
- M. Nion Patrice, adjoint au maire de Sainte Croix sur Buchy
- M. Le Her Olivier, directeur de la « Caisse Locale du Crédit Agricole »
- M. Coutois Jean Marie, directeur du « Village Seniors »
- Mme Isabelle Pegard, responsable du « Village Seniors »

Ainsi que les familles des résidents :

- M. Cauvin, Mme Sanson, Mme Sellier, Mme Ruquier, Mme Dupressoir,

Après le préambule audiovisuel d'introduction de cette assemblée générale, **12eme du nom**, le président a déclaré la séance ouverte.

La parole est donnée à la trésorière de l'association : Nicole.

Celle-ci rappelle que :

- Le solde bancaire au 1^{er} janvier 2017 était de 2287,58 €
- Les recettes globales de l'association du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 sont de 5670,11 €
- Les dépenses quant à elles sont de 5655,44 €
- Le solde bancaire au 31 décembre 2017 est donc désormais de 2157,77 €

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

La parole est ensuite donnée à la secrétaire adjointe, pour un compte rendu des animations de l'année 2017, en précisant qu'il y avait eu 14 animations dont :

- Une présentée par les membres du bureau « On visite la Normandie »
- Une, en extérieur « La bourse aux souvenirs militaire »
- Une individuelle « La visite du Père Noël »
- Onze dans la salle du restaurant de l'établissement,

et d'insister sur la qualité des prestations offertes.

Elle rappelle également qu'un goûter est offert à chaque fois à l'ensemble des résidents de l'EHPAD ainsi qu'à ceux du village seniors présent lors de ces séances.

Quelques photos sur l'animation de juillet « Blandine et ses classes » sont projetées.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le parole est ensuite donnée à la trésorière adjointe en charge de la gestion des adhésions. Cette dernière nous informe qu'il y a eu une baisse en 2017 et présente un tableau graphique sur le nombre des adhésions depuis la création de l'association en 2006. Le record étant l'année 2016 avec 44 adhésions sur 50.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le président passe la parole à Remy gestionnaire du site internet.

Ce dernier rappelle que le site existe depuis janvier 2008, qu'il y a eu une nouvelle version installée en 2012 et remodelée en 2015.

En 2016 un remodelage complet a été validé par le bureau de l'association avec une nouvelle ergonomie et il a été décidé de changer d'hébergeur, afin que le site soit plus réactif et gratuit. Le gestionnaire a présenté également un graphique sur les visites et a appelé toutes les familles à venir le visiter.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Enfin le président passe la parole à la Vice-Présidente :

Celle-ci a félicité toute l'équipe sur le travail accompli, et a souhaité que les familles adhèrent à notre association, car même si nous faisons des organisations, comme la bourse aux souvenirs militaires, à laquelle le président n'y croyait pas à l'origine, celles-ci permettent à l'association de fonctionner.

Le président prend ensuite la parole pour le compte-rendu moral.

Tout d'abord il remercie toute son équipe pour le travail accompli, rappelant au passage que tous les membres étaient des « bénévoles ».

Puis le président sortant a tenu à revenir sur les différents comptes-rendus :

Tout d'abord sur les finances, il constate :

- Diminution de la subvention globale des communes :
 - 2016 = 1075 €
 - 2017 = 990 €

Et se pose la question : « cela provient-il des baisses de dotation de l'état ? ».

- Diminution également de la baisse de fréquentation du village senior :
 - 2015 = 350 €
 - 2016 = 265 €
 - 2017 = 135 €

Le président poursuit en indiquant qu'il y avait toutefois un point positif sur le plan des recettes financière en indiquant qu'avec l'arrivée de dons « bienfaiteurs commerçants » cela permettait de presque compenser les quelques pertes.

Enfin pour terminer ce chapitre « finances » le président attire l'attention de l'assistance en indiquant que sur ce bilan 2017, il constatait que le solde bancaire allait en diminuant d'année en année malgré des efforts en recherche de fonds.

Précisant que ces soldes bancaires étaient en :

- 2014 = 4385,06 €
- 2015 = 2803,00 €
- 2016 = 2287,58 €
- 2017 = 2157,77 €

Indiquant qu'en conséquence, pour pouvoir continuer à offrir les spectacles une fois par mois aux résidents, le solde bancaire était insuffisant pour couvrir 12 spectacles. Sachant qu'en moyenne un spectacle y compris le goûter revenait à 345 €.

Puis le président poursuit en remerciant toutes les communes nous aidant, ainsi que tous les commerçants donateurs. (Voir le site internet www.associationgm.e-monsite.com)

Sur le plan « animations », le président indique que ces divertissements ont permis aux résidents de pouvoir s'évader durant un après-midi, et que ces spectacles divers et variés étaient de bonne qualité comme les années précédentes.

Le président intervient ensuite sur les adhésions, et précise qu'en 2015 66 % des résidents étaient adhérents, alors qu'en 2016 ils étaient 88 %. En 2017 ce pourcentage est redescendu à 72%, d'où une perte de cotisation de 128 €.

Le président fait appel aux familles adhérentes, pour qu'elles deviennent les ambassadeurs auprès des autres familles.

Enfin et pour terminer le président félicite le gestionnaire du site informatique en précisant :

- que tout était mis en œuvre pour que ce site soit bien géré, quasiment au jour le jour,
- qu'il aimerait beaucoup plus de visite des familles et amis des résidents,
- que nous essayons de mettre en valeur le site pour l'ensemble de nos partenaires.

Cette assemblée générale se poursuit avec les élections d'un nouveau bureau.

Le président rappelle la composition actuelle de ce bureau :

Alain Borderon – Stéphanie Calbry-Chion – Nicole Dumenil – Maddy Borderon –
Cathy Denize – Rémy Eliot – Isabelle Lefaux – Jacky Blanpain – Jean Nicolle
Dominique Guignand – Michel Graire.

Il indique que ces personnes souhaitent continuer pour une nouvelle année.

Avant de passer au vote le président demande dans l'assistance si d'autres personnes souhaitent rejoindre cette équipe.

Mme Cardon Marcelle, résidente de l'EHPAD, se propose de venir renforcer l'équipe.

Après un vote à main levée l'ensemble des personnes indiquées ci-dessus sont élues.

Après le vote pour le poste de président, Alain Borderon est reconduit pour un an dans les fonctions de président.

Le président remercie l'assistance et sa nouvelle équipe de la confiance qu'on lui fait.

Pour les objectifs 2018 :

Le président indique que le bilan prévisionnel est de 7920 € en recette, pour des dépenses estimées à 8450 € soit un différentiel de 530 €.

Le président explique qu'il compte bien évidemment sur les recettes :

- des adhésions,
- du maintien des subventions des communes,
- des dons des commerçants,
- des bienfaiteurs,
- des organisations faites par l'association.

pour combler ce différentiel.

Toutefois, ce dernier rappelle au passage, que ni l'EHPAD, ni le Conseil Départemental n'apportent leur soutien financier à l'association.

A ce sujet, le président rappelle que dans son compte-rendu moral de 2016 il avait évoqué cette situation, et que la réponse du président du conseil d'administration de l'EHPAD et représentant du département avait été «.... que s'agissant d'argent public l'association ne pouvait prétendre à une subvention ».

Or, en 2017 le président s'étonne que des associations ayant les mêmes statuts, faisant les mêmes prestations que les nôtres obtiennent une subvention du dit département.

Aussi en 2018, le président fera un courrier au président du département pour solliciter une subvention, comme en 2016. L'association n'a pas obtenu de réponse pour l'année 2017.

Le président conclut qu'en attendant, il faut se prendre en main et envisager d'organiser.

Ainsi, pour 2018 au niveau animation l'association organisera

- un loto, le 17 février à Buchy, dans l'ancien gymnase « 2500 € en bons d'achat », réservation au 06 69 16 16 23
- la 4^{ème} « Bourse aux souvenirs militaires » le 20 mai à Buchy dans l'ancien gymnase.
- la 1^{ère} « Bourse de la Libération » le 2 septembre à Buchy

Le président indiquant qu'il espérait bien améliorer les comptes de l'association avec ces trois manifestations.

Le président poursuit ensuite sur les dates des prochaines animations pour les résidents.

- 14 Janvier 2018. Danyel Bellangeon devait venir chanter, mais en raison d'un problème sanitaire au sein de la résidence ce rendez-vous a été reporté au samedi 10 mars 2018.
- 27 Mai 2018. La compagnie « Croquenote » viendra pour fêter la « fêtes des mères ».

Le président, de conclure sur ce chapitre, précise que si le planning 2018 n'était pas, comme les années précédentes, clos pour le premier semestre, c'est qu'il ne voulait pas s'engager auprès d'artiste s'il n'était pas certain d'effectuer le règlement de leur prestation. Malgré tout, il espère que les résultats liés aux trois organisations permettraient de financer les animations du samedi après-midi pour l'année complète.

Le président attire l'attention des personnes présentes sur le devenir de l'association.

Son souhait serait qu'en 2019 une âme bénévole se fasse connaître et vienne prendre la relève de cette association, en signalant qu'il aiderait cette personne durant sa première année de mandat.

D'autre part, le président ne souhaite pas que cette association s'arrête un jour, soit par manque de moyen ou de personnes. Puis de conclure : « *cela est trop important pour la qualité de vie et le bien être des résidents* »

Enfin le Président remercie au nom de l'ensemble de son équipe, la direction et l'ensemble des membres du personnel toujours à l'écoute, tout au long de l'année, malgré le dérangement dans l'organisation de leur travail du samedi après-midi.

La parole est donnée à M. Patrick Chauvet

Celui-ci félicite l'ensemble de l'équipe pour son engagement, et lui souhaite de réussir de nouveau en 2018. Il reconnaît qu'il est difficile de gérer une association.

Il indique que les EHPAD avaient interdiction d'aider une association comme G'M, du fait des textes législatif.

Qu'au niveau subvention du département il faudrait faire la demande directement auprès du président.

Pour ce qui est des dotations de l'état : «... oui il y a bien eu une baisse de l'ordre de 17 %...»

L'ordre du jour étant épuisé le président propose que l'on serve le goûter et le verre de l'amitié.

A préciser qu'au cours de cette assemblée générale tous les intervenants ont vu leur propos soutenus par des diapositives projetées sur un écran. Ainsi chacun a pu suivre au mieux les explications données dans toutes les rubriques.

A Buchy le 26 janvier 2018

Le président de l'association.

Alain Borderon